



Taxe non-pompier; demande de réduction / de remise

Requérant/e

Nom, prénom

Numéro de registre du/de la requérant/e

(figurant sur la facture finale)

Conjoint ou partenaire concubin

Nom, prénom

Numéro de registre du/de la requérant/e

(figurant sur la facture finale)

- Genre d'habitation**
- couple non-séparé (le conjoint sera traité avec la même demande)
 - Concubinage / communauté (adressez une demande par personne)
 - Couple séparé (adressez une demande par personne)
 - Personne vivant seule

Adresse

No. de téléphone / no. de portable

Adresse E-Mail

Je demande / nous demandons

Pour l'année fiscale: _____

- une réduction de la taxe non-pompier**
- une remise de la taxe non-pompier**

Motif:

1. Personne en formation jusqu'à 25 ans

- J'ai 25 ans ou plus jeune et ai suivi dans l'année fiscale correspondante une formation (université, gymnase, apprentissage etc.) pendant au moins 9 mois. Je vous prie donc de me facturer la taxe de base réduite de CHF 100.00. *Prière de joindre les copies des confirmations de formation.

2. Revenu modeste du ménage

- J'ai/nous avons disposé d'un revenu modeste durant l'année fiscale correspondante et vous prie/prions de me/nous réduire la taxe de base. Mon/notre revenu imposable (du ménage) selon la taxation définitive se montait à:

Ménage à une personne*

(revenu imposable)

- CHF 0.00 - 2'499.00**
>Taxe réduite à CHF 80.00

- CHF 2'500 - 5'099.00**
>Taxe réduite à CHF 160.00

Ménage à deux personnes**

(revenu imposable)

- CHF 0.00 - 4'999.00**
>Taxe réduite à CHF 80.00 p.P.

- CHF 5'000.00 - 10'199.00**
>Taxe réduite à CHF 160.00 p.P.

* Ménage à une personne = personne seule / séparée ** Ménage à deux personnes = couple marié / concubinage

3. Situation grave

- Je me trouvais / nous nous trouvons dans l'année fiscale correspondante dans une situation grave (conditions particulièrement fragiles et graves qui mettraient la/les personnes astreintes à payer la taxe non-pompier dans une situation financière critique, par ex. besoin d'aide sociale). * La situation grave doit être motivée de façon exhaustive et prouvée avec tous les documents appropriés.

Motivation de la situation grave / remarques générales / annexes

Lieu, date

Signature du/de la requérant/e

Signature du conjoint

(pour une demande commune)

Les demandes sont à adresser par écrit et avec motif dans un délai de 30 jours dès la réception de la facture finale à : Administration des finances de la Ville de Morat, Rathausgasse 17, Case postale 326, 3280 Morat.

Version 2020